

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 319-320

Artikel: Arthur Honegger (1892-1955) : un compositeur majeur du XXe siècle
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE

Arthur Honegger (1892-1955)

Un compositeur majeur du XX^e siècle

par Alain-Jacques Czouz-Tornare

Nombre de Suisses ont inscrit leurs œuvres dans le paysage architectural, artistique ou audiovisuel français. Parmi les plus connus, le musicien Arthur Honegger (1892-1955), né au Havre le 10 mars 1892 de parents suisses, créateur du célèbre « groupe des Six », dont la figure orne le billet de 20 francs suisses.

Si prompts d'ordinaire à annexer tout étranger qui sert l'édification de leur gloire, les Français ne manquent pas de rappeler la face suisse d'Honegger, « compositeur français de nationalité suisse »¹, étant entendu une bonne fois pour toutes qu'il ne saurait être question de lui retirer sa dimension helvétique. Et pour cause ! Le mélomane français a beau être tout ouïe à l'écoute de cette musique fortement charpentée : « On y étouffe parfois, l'air y manque un peu. C'est un langage rude, âpre, mais où l'on sent de la force, parfois très ému, très troublant et qui exprime de poignants soucis »² croit pouvoir dire son ami Paul Landormy. Honegger est authentiquement un Suisse alémanique aux racines zwingliennes dans ce qu'il a de plus grave et de plus austère et dont le grand modèle est J.-S. Bach. D'abord par ses parents zurichois pur jus : Arthur, commerçant, fondé de pouvoir d'un importateur de café, et Julie Ulrich, tous deux protestants, comme de bien entendu. Anton Wohler rappelle dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS) que cette famille est « probablement issue de la lignée souabe von Hoheneck, ayant acquis la bourgeoisie de Bremgarten (AG) en 1452 (...) Rudolf, capitaine, fut tué à Morat pendant les guerres de Bourgogne (1476). Durant 300 ans, les Honegger furent constamment représentés au Grand ou au Petit Conseil de la ville. Entre 1502 et 1794, douze furent avoyers, en charge et anciens, selon un système d'alternance annuelle »³. Toutefois, « cette famille perdit de sa puissance et de son influence en 1798 ». Suisse par sa musique aussi. Il passe deux années au conservatoire de Zurich en 1909-1910, où il se familiarise avec la musique de Max

Reger et de Richard Strauss. Il prouve ainsi son attachement à la patrie dès le début de sa carrière quand son compatriote, le chef d'orchestre Ernest Ansermet, le met en contact en 1921 avec René Morax pour qui il compose la musique du psaume dramatique *Le Roi David* interprété au théâtre populaire du Jorat à Mézières (VD). L'œuvre la plus populaire d'Arthur Honegger marque le début de sa célébrité internationale. C'est toujours, selon Lucien Rebatet « un excellent ouvrage, dont on voit beaucoup mieux qu'il (Honegger) suit la tradition des cantates et oratorios protestants à sujets bibliques »⁴. Toujours en rapport avec son pays d'origine épargné par la guerre, l'oratorio *Nicolas de Flue* sur un texte de Denis de Rougemont (1939) ou la musique de scène de *Charles le Téméraire* (1944). Selon Lucien Rebatet, dans sa formidable *Histoire de la musique* : « On avait été surpris, voire choqué, que ce Havrais, devenu habitant de Montmartre, l'un des grands noms de la musique française pour le monde entier, eût conservé sa vie durant le passeport suisse. Mais ce n'était pas chez lui tellement une commodité qu'une fidélité à ses racines les plus profondes de luthérien alémanique, compositeur de symphonies et de grandes œuvres chorales, appartenant à la France par bien des traits de son œuvre, mais ayant sans doute trop vécu à Paris. Dès l'enfance, son germanisme originel se manifestait. Il avait découvert la musique avec une audition des cantates de Bach »⁵.

De l'Atlantique au Pacifique

Après son École de recrues, il s'établit à Paris en 1913, rue de Madrid, où il poursuit sa formation auprès de Charles-Marie Widor et Vincent d'Indy. À Paris, il fréquente les « montparnos » où il se fait « le médiateur entre cultures germanique et française »⁶. Le voilà parmi les Apollinaire, Max Jacob, Blaise Cendrars, Erik Satie et autres Pablo Picasso. Sa nationalité suisse



Arthur Honegger en plein travail.

lui permet naturellement d'échapper à la mobilisation durant la guerre 14-18 dont il n'en ressort pas moins bouleversé. Dès lors, « Sa musique est au service d'une conception humaniste en phase avec les grandes questions du XX^e siècle »⁷. En janvier 1920 a lieu la fameuse naissance du *Groupe des Six* : pour faire connaître les jeunes compositeurs, on organise chez Darius Milhaud une soirée musicale regroupant Louis Durey, Georges Auric, Germaine Tailleferre, Francis Poulenc, Arthur Honegger et Darius Milhaud, en compagnie de Jean Cocteau. Le journaliste Henri Collet parle alors dans *Comœdia* des « Six Français ». Honegger y était le Suisse et le symphoniste de service. « *Le Coq et l'Arlequin* publié par Cocteau en 1918, tient lieu de manifeste, mais les personnalités réunies sont loin d'être d'accord sur une esthétique commune ; on trouvera, chez chacun des compositeurs, des œuvres témoignant de l'état d'esprit "Six", à base d'une syntaxe musicale épurée, à la fois éloignée de Wagner et de l'impressionnisme, lorgnant du côté des classiques – Bach avant tout – comme du côté du music-hall et du jazz, mais chacun des compositeurs développera son esthétique propre, le groupe restant ce qu'il se voulait à l'origine : un groupe d'amis prenant plaisir à créer leurs œuvres dans les mêmes

▷ concerts, voire à se partager entre chacun *Les Mariés de la tour Eiffel* »⁸. Honegger atteint déjà son apogée en terme de notoriété avec *Le Roi David* qui triomphe à Paris, en 1924, sous la forme d'un oratorio tandis que sur le plan symphonique, il se rend célèbre avec *La Pastorale d'été*, écrite dès 1920, mais surtout, en 1923, avec le mouvement symphonique *Pacific 2.3.1.*, qui sacrifie au goût des locomotives, véritable tube musical des orchestres symphoniques et du microsillon. Selon Lucien Rebatet, « Honegger arrivait à point. Sa musique possédait cette fermeté, cette carrure fondées sur la vieille tradition du choral »⁹. Cependant, ce « musicien à tout faire »¹⁰ aura malheureusement tendance à se disperser, fondant sa fortune sur l'opérette *Les Aventures du roi Pausole*, composant *La Prise de la Bastille* reconstituée par Romain Rolland en 1936, ou *La Danse de la chèvre*, « terreur des flûtistes »¹¹ et dispersa son talent plus qu'il ne le dispensa dans des travaux de commande dont une quarantaine de musiques de films et pour la radio, comme la partition du *Napoléon* d'Abel Gance. 23 musiques de cinéma naîtront entre 1934 et 1939. En octobre 1937, il se lance même dans la chanson avec *Jeunesse* sur un texte du communiste Paul-Vaillant Couturier. Dans l'oratorio laïque *Les Cris du monde* en 1931, « il exprime pour la première fois son anxiété devant le machinisme et la condition moderne des hommes »¹². Il trouva tout de même le temps d'épouser en 1926 Andrée Vaurabourg, pianiste originaire de Toulouse, à qui il dédie son opéra *Antigone*.

Bien occupé pendant la guerre

Apparemment neutre, Arthur Honegger, « dont les sombres couleurs musicales sonnaient comme le pressentiment de quelque cataclysme »¹³, rentre à Paris le 26 octobre 1940, après presque six mois d'absence. L'attitude pour le moins ambiguë d'Honegger contraste avec celle de ses collègues des Six. Lui reste en France durant la Seconde Guerre mondiale et continue à y composer comme si de rien n'était. Selon son site officiel : « La déclaration de guerre avec l'Allemagne ne pouvait qu'affecter Honegger. Mais lorsque les Allemands envahissent la France, le compositeur suisse

refuse de quitter Paris, sa ville d'adoption, préférant souffrir au côté des Français ». Nous voulons bien y croire. « Ne pouvant se tolérer dans une tour d'ivoire, il vivait douloureusement les drames contemporains. L'absurdité et les cruautés de la Seconde Guerre mondiale le scandalisaient. Sa *Symphonie n° 2 pour cordes et trompette*, écrite en 1941, exprime cette protestation. Son chromatisme germanique, très tourmenté, sa construction libre mais ferme lui impriment une vigueur et éloquence à peu près inconnues des autres néo-classiques »¹⁴. Pour le DHS, la *Symphonie n° 2*, créée par Charles Munch, exprime « merveilleusement l'espérance qui vit le jour dans Paris occupé en 1941-1942, témoigne aussi d'un engagement politique et humaniste ». Son site officiel affirme que cette commande déjà ancienne de Paul Sacher « allait devenir un témoignage particulièrement fort de la détresse humaine rencontrée pendant ces débuts de l'Occupation allemande, et le troisième mouvement se concluant par le choral soutenu par la trompette est un acte de foi dans l'espérance de la Libération ». En fait, on lui doit un chant de libération mais pas pour la Libération. Honegger est resté neutre, un peu trop même, travaillant avec des auteurs qui font, comme l'on dit pudiquement, un bout de chemin avec les idées nouvelles de ce temps, tel le poète Paul Claudel. Leur *Jeanne d'Arc au bûcher*, appréciée à juste titre par le régime du Maréchal fut exécutée pendant la guerre dans quarante villes de la zone libre, au point que cet ouvrage acquit un statut de symbole national. Et que dire de Jean Cocteau avec qui Honegger composa l'opéra *Antigone* qui attendra 1943 pour être créé en France à l'Opéra Garnier devant tout le gratin du Paris occupé. Le DHS présente positivement son travail durant la Seconde Guerre mondiale : « Honegger se manifesta courageusement par ses articles de critique musicale et son cours de composition à l'École normale de musique de Paris ». On peut dire aussi les choses autrement. Quoique membre dès 1941 du « Front national de la musique », mouvement dans la mouvance communiste opposé à l'Occupation allemande, Arthur Honegger appartient aussi au groupe « Collaboration structure française » qui s'était donné pour tâche de favoriser le rap-

prochement entre la France et l'Allemagne. Avec le soutien de Vichy, il est placé sous le patronage de Fernand Brinon, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés, condamné à mort et exécuté en 1947. Honegger laisse abondamment jouer son œuvre dans la France occupée, publiée dans *La Nouvelle revue française* et tient chaque semaine une chronique dans *Comœdia*, revue d'obédience nettement collaborationniste, sans toutefois se mêler de politique. « *Callisto, la petite nymphe de Diane* (15 min) sur une musique d'Arthur Honegger est présentée au public le 10 avril 1943. C'est le premier dessin animé français qui, dans son pré-générique, annonce la volonté affichée de créer un art français, conforme à la volonté affichée par le régime de Vichy. Il compose même la musique d'un film documentaire de propagande et fait partie de la délégation française invitée par les autorités allemandes d'occupation à participer aux festivités de la « semaine Mozart » organisée sous les bannières de la croix gammée du 28 novembre au 5 décembre 1941 à Vienne »¹⁵, action de propagande organisée par Goebbels sous couvert de commémorer avec Richard Strauss le cent cinquantième anniversaire de la mort de Mozart (1791-1941) et à laquelle prend également part l'intellectuel d'origine genevoise Robert Bernard, rédacteur en chef de *L'Information musicale*, hebdomadaire patronné par les nazis. Son site officiel doit bien admettre que « Malgré l'Occupation, 1942 est une année heureuse pour l'œuvre d'Honegger ». Pour Yannick Simon : « Son itinéraire est néanmoins représentatif des ambiguïtés de la période. Honegger voit son cinquantième anniversaire célébré en 1942 par une "Semaine Honegger" et reçoit en 1943, lors de la création française d'*Antigone*, une véritable consécration à l'Opéra. Suisse, il n'en est pas moins considéré sous l'Occupation comme le premier compositeur français vivant ». Habitué à jouer sur trop de registres – y compris musicaux – il se voit exclu du Front national en 1943. Honegger aide financièrement Jacques Ibert chassé de la Villa Médicis et dont il facilitera l'installation en Suisse en 1942 auprès d'un de ses amis. Il participe également au sauvetage des biens de Darius Milhaud exilé aux États-Unis en accueillant sa bibliothèque

en avril 1943. Malgré ses relations dans le milieu de la Collaboration, il ne parvient pas à sauver le peintre et compositeur, Fernand Ochsé, dont il est très proche. Arrêté à Cannes en juillet 1944 et conduit, avec sa femme, à Drancy, Ochsé est déporté par le dernier convoi parti de France et assassiné à Auschwitz le 4 août 1944. Honegger apporte aussi son aide à des compositeurs dont il est moins familier, tel Louis Saguer, de son vrai nom Wolfgang Simoni, compositeur juif allemand vivant au Puy-en-Velay avant d'entrer dans la résistance »¹⁶. À aucun moment, Honegger ne fut d'ailleurs suspecté d'antisémitisme.

Les dix dernières années

Même si cette nature tellurique prit fort mal la chose, sa musique est retirée pour plusieurs mois des programmes à la Libération. Ce chrétien convaincu subissant ce qu'on nomme le purgatoire compose de janvier 1945 à avril 1946, la *Symphonie liturgique* où « il n'est plus question d'hymne triomphant à la Libération : la seule solution se trouve dans la douceur du chant du rossignol, sur fond de méditation douloureuse et solitaire, alors que toute expression collective se voit marquée du sceau de la barbarie, et que la plainte et la prière des hommes semblent rester sans réponse »¹⁷. Rapidement, *to big to fail* à sa manière, Honegger revient sur le devant de la scène. Titulaire de nombreuses distinctions, docteur *honoris causa* de l'Université de Zurich (1948), membre de l'Institut de France (1953), grand-croix de la Légion d'honneur (1954), il est aussi président de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, vice-président du Conseil international de la musique de l'Unesco. À la fin de son existence, il fait quelques séjours au Schönenberg à Pratteln, demeure du chef d'orchestre et mécène bâlois Paul Sacher qui lui a commandé la *Danse des morts* créée à Bâle le 2 mars 1940, *Jeanne d'Arc au bûcher*, conçue avec Paul Claudel (première française à Orléans en mai 1939), la *Symphonie n° 2*. Rien d'étonnant qu'en 1946, il dédie à Paul Sacher sa *Quatrième symphonie, Deliciae basilienses*, les délices de Bâle. « Tenaillé par le doute et capitulant finalement dans



Arthur Honegger en 1988, par Meurisse.

un pessimisme absolu devant l'absurdité du monde et des hommes »¹⁸, il est emporté par une ultime crise cardiaque à Paris le 27 novembre 1955. Son effigie orne les billets de 20 francs suisses de la série lancée en 1995/1996¹⁹. ■

¹ Manuel d'histoire de la musique cité dans le chapeau de l'article de Pierre Jonneret : « Arthur Honegger ou la Fidélité », série Les Suisses dans l'hexagone », paru dans *Le Messager suisse*, avril 1997, n° 97, p. 20-21.

² Paul Landormy, *Histoire de la musique*, Paris, Mellottée éditeur, s.d., p. 459.

³ Anton Wohler, article Honegger, DHS, vol. 6, 2007, p. 546.

⁴ Lucien Rebatet, *Une Histoire de la musique*, 1969, Paris, Bouquins/Robert Laffont, p. 767.

⁵ Lucien Rebatet, *Une Histoire de la musique*, p. 765-766.

⁶ Kurt von Fischer, article Arthur Honegger, DHS ; vol. 6, 2007, p. 546. Voir du même : « Arthur Honegger », in *Neujahrsblatt der Allgemeinen Musikgesellschaft Zürich*, 1978.

⁷ Texte établi par Pascal Lécroart avec l'appui de la biographie d'Harry Halbreich, *Arthur Honegger, un musicien*

dans la cité des hommes, 1992 ; Arthur Honegger, 1995.

Site officiel : <http://www.arthur-honegger.com/index.php?PHPSESSID=a6f0b57e5d68b7477d69f067c7d276d5>

⁸ Site officiel : <http://www.arthur-honegger.com>

⁹ Lucien Rebatet, *Une Histoire de la musique*, p. 767.

¹⁰ Lucien Rebatet, *Une Histoire de la musique*, p. 768.

¹¹ Pierre Jonneret, opus cité, p. 21.

¹² Lucien Rebatet, *Une Histoire de la musique*, p. 768.

¹³ Christian Doumet et Claude Pincet, *Les Musiciens français*, Rennes Ouest France, 1982, p. 384.

¹⁴ Lucien Rebatet, *Une Histoire de la musique*, p. 768-769.

¹⁵ Yannick Simon, *Composer sous Vichy, Symétrie*, 2009, https://symetrie.com/extraits/isbn_978-2-914373-57-9.pdf.

¹⁶ Yannick Simon, *Composer sous Vichy, Symétrie*, 2009, https://symetrie.com/extraits/isbn_978-2-914373-57-9.pdf. Voir aussi l'ouvrage collectif dirigé par Myriam Chimènes, *La Vie musicale sous Vichy*, publié en 2001 à Bruxelles. Voir aussi http://www.nonfiction.fr/articleprint-2876-les_compositeurs_et_la_collaboration.htm

¹⁷ Site officiel.

¹⁸ Site officiel : <http://www.arthur-honegger.com>

¹⁹ À son sujet voir W. Tappolet, *Arthur Honegger*, 1957 (allemand, 1954) ; P. Meylan, *Arthur Honegger*, 1970 (avec liste des œuvres) ; G.K. Spratt, *The Musik of Arthur Honegger*, 1987 ; NZZ, 7/8.3.1992.